ABDX
Société par actions simplifiée au capital de 305 010 euros
Siège social : Rue de la Clé de Voute, ZA des Montagnes - 16430 CHAMPNIERS
RCS ANGOULEME 385 198 569

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 25 377 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	25 377 euros
A la réserve légale pour la doter en totalité	9 010 euros
Solde	16 367 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 178 206 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 513 717 euros.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :
Exercice clos le 31 décembre 2022 : 100 000 euros, soit 4,9178 euros par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %
Exercice clos le 31 décembre 2023 : 100 000 euros, soit 4,9178 euros par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %
Exercice clos le 31 décembre 2024 : 90 000 euros, soit 4,43 euros par titre, dividendes entièrement non éligibles à l'abattement de 40 %

Certifié conforme
Le Président
Eric STIERLEN

(1) **BILAN - ACTIF** Certifié conforme N° 2050 2026

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise ZA DES MONTAGNES 16430 CHAMPNIERS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 38519856900035 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial	AH	100 000	AI	100 000	100 000
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	69 000	AK	69 000	69 000
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	2 150	AQ	2 150	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	79 581	AS	60 165	19 416	20 132
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 608	AU	72 536	73	1 403
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	15	CT		15	15
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	17 700	BI		17 700	17 700
	TOTAL (II)	BJ	341 054	BK	134 851	206 204	208 250
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	15 721	BQ		15 721	5 033
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	1 763 813	BU	31 978	1 731 836	1 918 111
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	125 130	BY		125 130	115 083
	Autres créances (3)	BZ	254 902	CA		254 902	283 409
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	541 740	CG		541 740	357 253
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	255 402	CI		255 402	111 831
	TOTAL (III)	CJ	2 956 708	CK	31 978	2 924 730	2 790 721
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 297 763	1A	166 829	3 130 934	2 998 971

Renvois : (1) Dont droit au bail 69 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 003011 en Euros.

N° 2051 2026

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 305 010)	DA	305 010	305 010
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	21 491	16 563
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	161 839	158 210
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	25 377	98 557
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	513 717	578 340
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	128 939	137 033
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	128 939	137 033
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	260 291	260 000
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000	100 000
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 780 568	1 570 012
	Dettes fiscales et sociales	DY	118 361	114 830
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	228 936	238 756
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	122	
	TOTAL (IV)	EC	2 488 279	2 283 597
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 130 934	2 998 971

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 388 279	2 283 597
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	260 000	260 000

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 003011 en Euros.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 188 075	FB		FC	7 188 075	7 135 090
	Production vendue Biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue Services*	FG	674 863	FH		FI	674 863	517 396
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	7 862 937	FK		FL	7 862 937	7 652 486
	Production stockée*					FM	10 688	2 360
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 200	
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP	168 082	165 436
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 091	477
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	8 046 998	7 820 759
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	6 384 652	6 220 507
	Variation de stock (marchandises)*					FT	184 569	133 078
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	669 793	564 535
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	21 221	36 313
	Salaires et traitements*					FY	421 113	409 386
	Cotisations sociales (10)					FZ	152 048	146 604
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)					GA	7 043	8 351
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux dépréciations					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC	31 978	30 271
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	128 939	137 033
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1		
	Autres charges (12)					GE	11 198	898
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	8 012 553	7 686 978
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 445	133 781
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		11 159
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 843	
	Reprises sur dépréciations					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	8 843	11 159
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 871	12 165
	Différences négatives de change					GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	10 871	12 165
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 029)	(1 006)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 416	132 775

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 003011 en Euros.

Cegid Quadra

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société ABDX SAS — Néant ☐ *

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	7 039	34 218
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	8 055 840	7 831 918
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	8 030 464	7 733 361
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	25 377	98 557

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	8 842	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	3 245	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 / dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Néant.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés pour mettre en place, pour la première fois, le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Son application devient obligatoire dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette mise en place entraine les changements suivants
- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers ainsi que la nouvelle présentation des informations en annexe.

Lors du premier exercice d'application, la société doit présenter son bilan et son compte de résultat 2025 et 2024 conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement.

Des modifications de présentation du bilan et du compte de résultat 2024 ont donc été nécessaires pour que leurs structures soient identiques en 2025 et 2024, conformément aux nouveaux modèles prévus.

Les principales modifications concernent :
1) Des reclassements impactant la comparabilité des comptes annuels :
- Le poste « Charges constatées d' avance » est reclassé de « Comptes de régularisation» en « Créances » au sein de la rubrique « Actif circulant». Le montant de ce poste représente 255 K€ pour la clôture 2025 / ou les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Le poste « Produits constatées d' avance » est reclassé de « Comptes de régularisation» en « Dettes ». Les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Les dettes relatives à des comptes courants d'associés qui sont reclassés du poste « Emprunts et dettes divers » au poste « Autres dettes ». Les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Les transferts de charges présents à la précédente clôture sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions » en lieu et place du poste « Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges».

3 Reclassement liés à la suppression de la technique des transferts de charges : Les transferts de charges d'exploitation 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».
2) A la clôture 2025, les éléments exceptionnels sont regroupés sur deux lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels » totalisés au sein du « Résultat exceptionnel ».
Les opérations comptables 2025 relatives à la sortie des immobilisations corporelles et incorporelles sont traitées en résultat d'exploitation grâce à la comptabilisation des valeurs nettes comptables des éléments d'actifs corporels et incorporels cédés en « Charges d'exploitation » en lieu et place de « Charges exceptionnelles » et les prix de cessions de ces mêmes immobilisations en « Produits d'exploitation» en lieu et place de « Produits exceptionnels ».
Un traitement similaire est fait pour les cessions d'éléments financiers au travers du résultat financier.
3) La technique des transferts de charges est supprimée pour la clôture 2025 conduisant à une ventilation des montants concernés entre, principalement, le chiffre d'affaires, les autres produits d'exploitation, les salaires et les cotisations sociales.
Le tableau en ANNEXE 1 présente les impacts des principaux reclassements au compte de résultat occasionnés par l'application du nouveau règlement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

Correction d'erreurs

Néant.

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

L'entité consolidant les comptes est la SAI EDEN AUTO (SIREN 351 808 449) située au 28 avenue Didier Daurat 64000 PAU.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Droit au bail	69 000			69 000
Fonds commercial	100 000			100 000
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 150			2 150
Installations techniques, matériels et outillages industriels	74 585	4 996		79 581
Installations générales, agencements, aménagements divers	46 711			46 711
Matériel de bureau et matériel informatique	25 363			25 363
Mobilier	535			535
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Autres immobilisations financières	17 700			17 700
TOTAL	336 058	4 996		341 054

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 150			2 150
Installations techniques, matériels et outillages industriels	54 453	5 712		60 165
Installations générales, agencements, aménagements divers	46 162	476		46 638
Matériel de bureau et matériel informatique	24 508	854		25 363
Mobilier	535			535
TOTAL	127 808	7 043		134 851

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours	30 271	31 978	30 271	31 978
Créances	778		778	
TOTAL	31 049	31 978	31 049	31 978

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant.

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 100 000 euros à la clôture de l'exercice, avec un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.
Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).
Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Encours de production - Prestations de services	15 721	5 033	10 688	
TOTAL II	15 721	5 033	10 688	
Marchandises TOTAL IV	1 763 813	1 948 382		
TOTAL (I+II+III+IV)	1 779 534	1 953 415		

Dépréciations des stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises TOTAL IV	31 978-	30 271-	
TOTAL (I+II+III+IV)	31 978-	30 271-	

Concernant les stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes:

Stock de piéces de rechange: au coût d'achat moyen ponderé, déduction faite des remises identifiables à la piéce,

Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au chassis

Stock de véhicules d'occasion: au cout de revient, déduction faite des remises identifiables au chassis

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Concernant les dépréciation des stocks et en-cours

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant.

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	17 700		17 700
Créances de l'actif immobilisé	17 700		17 700
Autres créances clients	125 130	125 130	
Impôts sur les bénéfices	27 180	27 180	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 646	65 646	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	318	318	
Débiteurs divers	161 758	161 758	
Créances de l'actif circulant	380 031	380 031	
Charges constatées d'avance	255 402	255 402	
TOTAL	653 134	635 434	17 700

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules en transit, c à dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions ordinaires	15,00	20 334			20 334

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	305 010			
Réserve légale	16 563	4 928		
Autres réserves	158 210	3 629		
Résultat de l'exercice	98 557	8 557-	90 000-	
Total des capitaux propres	578 340		90 000-	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				305 010
Réserve légale				21 491
Autres réserves				161 839
Résultat de l'exercice		25 377		25 377
Total des capitaux propres		25 377		513 717

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	2 000	2 000		2 000	2 000
Garanties données aux clients	3 557	3 221		3 558	3 221
Pertes sur marchés à terme	131 476	123 718		131 476	123 718
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	137 033	128 939		137 034	128 939

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	260 291	260 291		
Emprunts et dettes financières divers	100 000		100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 780 568	1 780 568		
Personnel et comptes rattachés	61 471	61 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 742	44 742		
Taxe sur la valeur ajoutée	861	861		
Autres impôts taxes et assimilés	11 287	11 287		
Groupe et associés	262	262		
Autres dettes	228 674	228 674		
Produits constatés d'avance	122	122		
TOTAL	2 488 279	2 388 279	100 000	

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	26 754
Autres créances	95 008
TOTAL	121 762

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 376
Dettes fiscales et sociales	88 999
Autres dettes	13 175
TOTAL	123 842

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.00 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	25 377	6 344	19 032
+ Charges non déductibles	7 039	1 760	5 279
= Résultat fiscal courant	32 416	8 104	24 311
- Produits non imposables	138 750	34 689	104 061
+ Charges non déductibles	134 489	33 624	100 865
= Résultat fiscal	28 155	7 039	21 116
= Impôt payé		7 039	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagement en matiére de pensions et retraites

Le risque lié aux indemnités de fin de carrière (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.
Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Au 31-12-2025, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
Engagement en valeur : 4 067 130 € TTC
Engagement en nombre : 230 Contrats
Provision sur marché à terme: 123 718 € HT
Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au résultat fiscal.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	2
TOTAL	10

sygnatures

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

sygnatures

ABDX

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 305 010 EUROS

Siège social :
Rue de la Clé de voute – ZA des Montagnes
16 430 CHAMPNIERS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associée unique de la société ABDX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS ABDX** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2025**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus nous attirons votre attention sur la note de l'annexe des comptes annuels intitulée « Changement de règlementation comptable » qui précise l'application à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2025 du Règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et dépréciations tel que décrits dans les notes « Provisions et passifs éventuels » et « Dépréciation des stocks et en-cours » de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des estimations relatives aux provisions et aux dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.

- Votre société détermine à chaque clôture la valeur d'inventaire de ses immobilisations incorporelles selon les méthodes décrites dans la note « Fonds commercial » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations retenues pour leur mise en œuvre.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 12 juin 2026
SYGNATURES SAS



Frédéric LAFFONT

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial	100 000		100 000	100 000		
	Autres immobilisations incorporelles	69 000		69 000	69 000		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
	Constructions	2 150	2 150				
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	79 581	60 165	19 416	20 132	716-	3.55-
	Autres immobilisations corporelles	72 608	72 536	73	1 403	1 331-	94.82-
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 700		17 700	17 700		
	Total de l'actif immobilisé (III)	341 054	134 851	206 204	208 250	2 046-	0.98-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production	15 721		15 721	5 033	10 688	212.34
	Produits finis						
	Marchandises	1 763 813	31 978	1 731 836	1 918 111	186 276-	9.71-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	125 130		125 130	115 083	10 046	8.73
	Autres créances	254 902		254 902	283 409	28 508-	10.06-
	Charges constatées d'avance	255 402		255 402	111 831	143 571	128.38
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	541 740		541 740	357 253	184 488	51.64
	Total de l'actif circulant (IV)	2 956 708	31 978	2 924 730	2 790 721	134 009	4.80
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	3 297 763	166 829	3 130 934	2 998 971	131 963	4.40

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 010)	305 010	305 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	21 491	16 563	4 928	29.75
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	161 839	158 210	3 629	2.29
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	25 377	98 557	73 181-	74.25-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total des capitaux propres (I)	513 717	578 340	64 624-	11.17-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques	128 939	137 033	8 095-	5.91-
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)	128 939	137 033	8 095-	5.91-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260 291	260 000	291	0.11
	Emprunts et dettes financières diverses	100 000	100 000		
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 780 568	1 570 012	210 557	13.41
	Dettes fiscales et sociales	118 361	114 830	3 531	3.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	228 936	238 756	9 820-	4.11-
	Produits constatés d'avance	122		122	
	Total des dettes (III)	2 488 279	2 283 597	204 681	8.96
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	3 130 934	2 998 971	131 963	4.40
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 388 279	2 283 597		

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 188 075		7 188 075	7 135 090	52 985	0.74
Production vendue de biens						
Production vendue de services	674 863		674 863	517 396	157 467	30.43
Montant net du chiffre d'affaires	7 862 937		7 862 937	7 652 486	210 452	2.75
Production stockée			10 688	2 360	8 327	352.85
Production immobilisée						
Subventions			2 200		2 200	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			168 082	165 436	2 646	1.60
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits			3 091	477	2 614	547.63
Total des Produits d'exploitation (I)			8 046 998	7 820 759	226 239	2.89
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises			6 384 652	6 220 507	164 145	2.64
Variation de stock			184 569	133 078	51 490	38.69
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			669 793	564 535	105 258	18.65
Impôts, taxes et versements assimilés			21 221	36 313	15 092-	41.56-
Salaires			421 113	409 386	11 726	2.86
Cotisations sociales			152 048	146 604	5 444	3.71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 043	8 351	1 309-	15.67-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			31 978	30 271	1 707	5.64
Dotations aux provisions			128 939	137 033	8 095-	5.91-
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			11 198	898	10 300	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			8 012 553	7 686 978	325 575	4.24
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			34 445	133 781	99 337-	74.25-
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)		11 159	11 159-	100.00-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	8 843		8 843	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	8 843	11 159	2 317-	20.76-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	10 871	12 165	1 294-	10.63-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	10 871	12 165	1 294-	10.63-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	2 029-	1 006-	1 023-	101.71-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 416	132 775	100 360-	75.59-
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	7 039	34 218	27 179-	79.43-
Total des produits (I+III+V+VII)	8 055 840	7 831 918	223 922	2.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 030 464	7 733 361	297 102	3.84
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	25 377	98 557	73 181-	74.25-

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 8 842
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées 3 245

SYGNATURES S.A.S.
Commissaires aux Comptes
Au capital de 324 365,57 €
8, chemin de la Terrasse - B.P. 45122
31512 TOULOUSE CEDEX 5
RCS Toulouse B 333 321 628
Siret 333 321 628 000 39 - APE 6920 Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Événements post-clôture

Néant.

Informations significatives

Néant.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de réglementation comptable

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés pour mettre en place, pour la première fois, le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement modifie le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Son application devient obligatoire dès les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Cette mise en place entraine les changements suivants
- la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique des transferts de charges ;
- la modification du plan de comptes, la modernisation et la réduction des modèles d'états financiers ainsi que la nouvelle présentation des informations en annexe.

Lors du premier exercice d'application, la société doit présenter son bilan et son compte de résultat 2025 et 2024 conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement.

Des modifications de présentation du bilan et du compte de résultat 2024 ont donc été nécessaires pour que leurs structures soient identiques en 2025 et 2024, conformément aux nouveaux modèles prévus.

Les principales modifications concernent :
1) Des reclassements impactant la comparabilité des comptes annuels :
- Le poste « Charges constatées d' avance » est reclassé de « Comptes de régularisation» en « Créances » au sein de la rubrique « Actif circulant ». Le montant de ce poste représente 255 K€ pour la clôture 2025 / ou les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Le poste « Produits constatées d' avance » est reclassé de « Comptes de régularisation» en « Dettes ». Les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Les dettes relatives à des comptes courants d'associés qui sont reclassés du poste « Emprunts et dettes divers » au poste « Autres dettes ». Les montants reclassés sont jugés non significatifs.
- Les transferts de charges présents à la précédente clôture sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations & provisions » en lieu et place du poste « Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges».

3 Reclassement liés à la suppression de la technique des transferts de charges : Les transferts de charges d'exploitation 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions ».

2) A la clôture 2025, les éléments exceptionnels sont regroupés sur deux lignes « Charges exceptionnelles » et « Produits exceptionnels » totalisés au sein du « Résultat exceptionnel ». Les opérations comptables 2025 relatives à la sortie des immobilisations corporelles et incorporelles sont traitées en résultat d'exploitation grâce à la comptabilisation des valeurs nettes comptables des éléments d'actifs corporels et incorporels cédés en « Charges d'exploitation » en lieu et place de « Charges exceptionnelles » et les prix de cessions de ces mêmes immobilisations en « Produits d'exploitation» en lieu et place de « Produits exceptionnels ».
Un traitement similaire est fait pour les cessions d'éléments financiers au travers du résultat financier.

3) La technique des transferts de charges est supprimée pour la clôture 2025 conduisant à une ventilation des montants concernés entre, principalement, le chiffre d'affaires, les autres produits d'exploitation, les salaires et les cotisations sociales.
Le tableau en ANNEXE 1 présente les impacts des principaux reclassements au compte de résultat occasionnés par l'application du nouveau règlement .

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Néant.

Changement d'estimation

Néant.

Correction d'erreurs

Néant.

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

L'entité consolidant les comptes est la SAI EDEN AUTO (SIREN 351 808 449) située au 28 avenue Didier Daurat 64000 PAU.

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Droit au bail	69 000			69 000
Fonds commercial	100 000			100 000
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 150			2 150
Installations techniques, matériels et outillages industriels	74 585	4 996		79 581
Installations générales, agencements, aménagements divers	46 711			46 711
Matériel de bureau et matériel informatique	25 363			25 363
Mobilier	535			535
Immobilisations financières				
Participations	15			15
Autres immobilisations financières	17 700			17 700
TOTAL	336 058	4 996		341 054

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions	2 150			2 150
Installations techniques, matériels et outillages industriels	54 453	5 712		60 165
Installations générales, agencements, aménagements divers	46 162	476		46 638
Matériel de bureau et matériel informatique	24 508	854		25 363
Mobilier	535			535
TOTAL	127 808	7 043		134 851

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Stocks et en-cours	30 271	31 978	30 271	31 978
Créances	778		778	
TOTAL	31 049	31 978	31 049	31 978

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant.

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 100 000 euros à la clôture de l'exercice, avec un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.
Le règlement n°2015-06 pose le principe selon lequel le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Il ne fait donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier 5PCG, art. 214-3). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, l'Autorité des normes comptables impose la réalisation d'un test de dépréciation systématique au minimun une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (PCG, art.214-15).
Le test de dépréciation mis en œuvre sur le fonds commercial n'a pas fait apparaître de dépréciation au cours de l'exercice.

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Encours de production - Prestations de services	15 721	5 033	10 688	
TOTAL II	15 721	5 033	10 688	
Marchandises TOTAL IV	1 763 813	1 948 382		
TOTAL (I+II+III+IV)	1 779 534	1 953 415		

Dépréciations des stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Marchandises TOTAL IV	31 978-	30 271-	
TOTAL (I+II+III+IV)	31 978-	30 271-	

Concernant les stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes:

Stock de piéces de rechange: au coût d'achat moyen ponderé, déduction faite des remises identifiables à la piéce,

Stock de véhicules neufs: au coût d'entrée, déduction faite des remises identifiables au chassis

Stock de véhicules d'occasion: au cout de revient, déduction faite des remises identifiables au chassis

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Concernant les dépréciation des stocks et en-cours

Les stocks et en-cours ont, le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant.

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	17 700		17 700
Créances de l'actif immobilisé	17 700		17 700
Autres créances clients	125 130	125 130	
Impôts sur les bénéfices	27 180	27 180	
Taxe sur la valeur ajoutée	65 646	65 646	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	318	318	
Débiteurs divers	161 758	161 758	
Créances de l'actif circulant	380 031	380 031	
Charges constatées d'avance	255 402	255 402	
TOTAL	653 134	635 434	17 700

Les charges constatés d'avance contiennent essentiellement des véhicules en transit, c à dire, les véhicules facturés par le constructeur mais non receptionnés sur le site à la date de clôture des comptes, et par conséquent non disponible à la vente.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions ordinaires	15.00	20 334			20 334

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	305 010			
Réserve légale	16 563	4 928		
Autres réserves	158 210	3 629		
Résultat de l'exercice	98 557	8 557-	90 000-	
Total des capitaux propres	578 340		90 000-	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				305 010
Réserve légale				21 491
Autres réserves				161 839
Résultat de l'exercice		25 377		25 377
Total des capitaux propres		25 377		513 717

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	2 000	2 000		2 000	2 000
Garanties données aux clients	3 557	3 221		3 558	3 221
Pertes sur marchés à terme	131 476	123 718		131 476	123 718
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	137 033	128 939		137 034	128 939

A la clôture de l'exercice, s'il est constaté des obligations envers des tiers dont il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins attendue de celui-ci, il est constitué une provision pour le montant estimé de cette sortie de ressources.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	260 291	260 291		
Emprunts et dettes financières divers	100 000		100 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 780 568	1 780 568		
Personnel et comptes rattachés	61 471	61 471		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	44 742	44 742		
Taxe sur la valeur ajoutée	861	861		
Autres impôts taxes et assimilés	11 287	11 287		
Groupe et associés	262	262		
Autres dettes	228 674	228 674		
Produits constatés d'avance	122	122		
TOTAL	2 488 279	2 388 279	100 000	

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	26 754
Autres créances	95 008
TOTAL	121 762

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 376
Dettes fiscales et sociales	88 999
Autres dettes	13 175
TOTAL	123 842

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

- INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU RÉGIME FISCAL -

(Art. 833-4)

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

Taux d'imposition : 25.00 %	Montant brut	Impôt(économie)	Montant net
Résultat courant	25 377	6 344	19 032
+ Charges non déductibles	7 039	1 760	5 279
= Résultat fiscal courant	32 416	8 104	24 311
- Produits non imposables	138 750	34 689	104 061
+ Charges non déductibles	134 489	33 624	100 865
= Résultat fiscal	28 155	7 039	21 116
= Impôt payé		7 039	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagement en matiére de pensions et retraites

Le risque lié aux indemnités de fin de carrière (IFC) est couvert par les cotisations versées à ce titre aux organismes de prévoyance de chaque catégorie de personnel concerné. Par contre, l'évolution de la réglementation sociale nous avait conduits à évaluer nos engagements propres au niveau des charges sociales que nous devions le cas échéant acquitter.
Cependant, selon l'avenant 55 de la Convention Collective Nationale de l'Automobile signé le 15 Juillet 2009 - l'IPSA prend désormais en charge les cotisations patronales que les entreprises doivent verser en cas de départ à l'initiative du salarié à partir de 60 ans. Sur ces bases, les engagements non couverts par les organismes deviennent non significatifs.

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

Au 31-12-2025, la société est engagée sur des contrats comprenant un engagement de reprise, à hauteur de:
Engagement en valeur : 4 067 130 € TTC
Engagement en nombre : 230 Contrats
Provision sur marché à terme: 123 718 € HT
Eu égard aux principes de prudence comptable, seules les marges déficitaires doivent être provisionnées.
Une provision est constituée lorsque l'engagement de reprise du véhicule est superieur à sa valeur vénale à la date de son rachat.
Fiscalement, cette provision a été réintégrée au résultat fiscal.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	1
Employés	4
Ouvriers	2
TOTAL	10

Société ABDX SAS 16430 CHAMPNIERS

	Comptes annuel 31/12/2025	
	Présentation actuelle Application ANC 2022-06	Présentation antérieure Application ancien PCG
Chiffres d'affaires	2 670	
Reprises sur amortissements & provisions, transfert de charges		11 490
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	0	
Autres produits	0	
Subventions d'exploitation	0	
Salaires	-8 820	
Cotisations sociales	0	
VNC des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	0	
Autres charges	9 649	
Résultat d'exploitation	1 841	11 490
Produits exceptionnels		0
Charges exceptionnelles		9 649
Résultat exceptionnel	0	-9 649
Résultat comptable	1 841	1 841

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	169 000		169 000	169 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	2 150	2 150				
	Installations techniques, matériel et outillage	74 585	54 453	20 132	10 668	9 463	88.71
	Autres immobilisations corporelles	72 608	71 205	1 403	3 388	1 985-	58.58-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15		15	15		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	17 700		17 700	17 700		
	Total II	336 058	127 808	208 250	200 771	7 479	3.73
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	5 033		5 033	2 673	2 360	88.29
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	1 948 382	30 271	1 918 111	2 063 288	145 176-	7.04-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	115 861	778	115 083	447 264	332 181-	74.27-
	Autres créances	283 409		283 409	189 359	94 050	49.67
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	357 253		357 253	152 843	204 410	133.74
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	111 831		111 831	1 609	110 222	NS
	Total III	2 821 769	31 049	2 790 721	2 857 036	66 316-	2.32-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 157 827	158 857	2 998 971	3 057 807	58 837-	1.92-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 003011 en Euros.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 010)	305 010	305 010		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	16 563	10 339	6 224	60.20
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	158 210	139 960	18 250	13.04
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	98 557	124 474	25 917-	20.82-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	578 340	579 784	1 443-	0.25-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	137 033	132 977	4 056	3.05
	Provisions pour charges				
	Total III	137 033	132 977	4 056	3.05
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	260 000	310 352	50 352-	16.22-
	Emprunts et dettes financières diverses	100 000	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 570 012	1 615 415	45 403-	2.81-
	Dettes fiscales et sociales	114 830	146 499	31 669-	21.62-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	238 756	172 780	65 975	38.18
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 283 597	2 345 047	61 449-	2.62-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 998 971	3 057 807	58 837-	1.92-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 283 597	2 345 047		

Dossier N° 003011 en Euros.

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	7 135 090		7 135 090	8 020 273	885 184-	11.04-
Production vendue de biens						
Production vendue de services	517 396		517 396	562 848	45 452-	8.08-
Chiffre d'affaires NET	7 652 486		7 652 486	8 583 122	930 636-	10.84-
Production stockée			2 360	1 398-	3 758	268.87
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			165 436	146 631	18 806	12.83
Autres produits			477	2 858	2 381-	83.30-
Total des Produits d'exploitation (I)			7 820 759	8 731 213	910 454-	10.43-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			6 220 507	7 032 232	811 725-	11.54-
Variation de stock (marchandises)			133 078	191 811	58 733-	30.62-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			564 535	534 379	30 156	5.64
Impôts, taxes et versements assimilés			36 313	44 025	7 711-	17.52-
Salaires et traitements			409 386	419 269	9 883-	2.36-
Charges sociales			146 604	150 127	3 523-	2.35-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			8 351	8 848	496-	5.61-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			30 271	18 923	11 348	59.97
Dotations aux provisions			137 033	132 977	4 056	3.05
Autres charges			898	467	431	92.28
Total des Charges d'exploitation (II)			7 686 978	8 533 058	846 080-	9.92-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			133 781	198 155	64 374-	32.49-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

Société ABDX SAS
16430 CHAMPNIERS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	11 159		11 159	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	11 159		11 159	
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	12 165	24 517	12 352-	50.38-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	12 165	24 517	12 352-	50.38-
2. Résultat financier (V-VI)	1 006-	24 517-	23 511	95.90
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	132 775	173 638	40 863-	23.53-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		733	733-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		733	733-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 233	1 233-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		1 233	1 233-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		500-	500	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	34 218	48 664	14 446-	29.69-
Total des produits (I+III+V+VII)	7 831 918	8 731 946	900 027-	10.31-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 733 361	8 607 471	874 110-	10.16-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	98 557	124 474	25 917-	20.82-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées		
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	3 448	17 590